



# Ville de Marnay

## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 juin 2024

**Sous la présidence de Vincent BALLOT, Maire de Marnay**

Membres présents : BALLOT Vincent – BERÇOT Françoise - DARROY Bernadette – DUTILLEUL Bernard - FASSENET Jean-Louis – GIRARD Bernard - MADIOT Bernadette - MERCIER Mélanie – MORCHE Bernard – SCHWEITZER Annie – ZANGIACOMI Pierre

Absent excusé : RONDOT Jérémy

Pouvoirs : MOUCHOT Yves à BALLOT Vincent, GROSJEAN Sandrine à FASSENET Jean-Louis - THIELLEY Bénédicte à GIRARD Bernard

Mme MADIOT Bernadette a été nommée secrétaire

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 15

Nombre de conseillers pour quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Le quorum est donc atteint.

Ordre du jour:

Visite des locaux de la future agence postale et bureaux France Services

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 07/05/2024 ;
- Avenants aux travaux MFS/Agence postale et mairie ;
- Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique à 35h ;
- Modification des tarifs de location du matériel mairie (tables, bancs, barrières...) ;
- Subvention à l'association de la pêche « la gaule Marnaysienne » ;
- Facturation aux communes pour la participation aux charges de fonctionnement de l'école départementale de musique ;
- Tarifs emplacements marché (suite au travail de la commission) ;
- Effacement d'une dette suite à une décision de la Commission de surendettement des particuliers de la Haute Saône ;
- Camping : bail emphytéotique (parcelles C 10, 12, 13, 565, 816) ;
- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures

Une visite des locaux en travaux (Maison France Services et agence postale) est réalisée avant la réunion pour l'ensemble des conseillers municipaux.

Modification ODJ : suppression de la délibération relative aux tarifs emplacement marché

Ajout d'un point :

Avenant à la convention pour le cinéma « Ecran mobile » qui veut augmenter les tarifs de l'abonnement cinéma.

Décision du Maire dans le cadre de ses délégations :

- Emprunt TVA pour 500 000 euros afin de régler les factures en attendant le remboursement de la TVA et le versement des subventions
- Avenant concernant le marché de travaux du réseau d'eaux pluviales de la rue du Champ de foire/Brusset avec la réalisation de branchements des particuliers et la pose de 11 boîtes de branchements d'eaux pluviales.

Le Maire informe qu'un changement est à prévoir sur l'opération des travaux Place du roi de rome, rue du champ de foire, rue Jean-Baptiste Brusset suite à une réunion avec la Région et le département concernant l'accessibilité de l'arrêt de bus.

L'opération débutera par la place du roi de rome en 2025.

De plus suite au deuxième diagnostic des arbres réalisé par l'ONF qui préconise la suppression de 2 arbre, le projet de réfection du mur du cimetière est abandonné dans l'immédiat.

Une proposition d'aménagement de la place du roi de Rome sera réalisée par le cabinet VERDI.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 07/05/2024**

M. le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte-rendu de la précédente séance du 07 mai 2024.

Aucune observation n'est formulée.

**Vote : 14 voix pour.**

### **2. Avenants aux travaux MFS/Agence postale et mairie – DCM 2024/38**

M. le Maire présente au conseil municipal deux avenants en moins-value (retrait de 2 lave-mains et raccordement ventilation) sur le lot 10/11 pour un montant de -1 176,68 HT et un avenant en plus-value (contrôle d'ouverture des portes coulissantes et modification des plans d'électricité) sur le lot 12 pour un montant de +10 179,09 HT.

**Vote : 14 voix pour.**

### **3. Personnel communal : création d'un emploi non permanent– DCM 2024/39**

M. le Maire demande l'autorisation de créer un nouveau poste à 35 h pour un employé communal dont le contrat arrive à échéance le 31/08/2024. Le CDD débiterait le 01/09/2024.

**Vote : 14 voix pour.**

### **4. Modification des tarifs de location du matériel mairie (tables, bancs, barrières...) – DCM 2024/40**

M. le Maire propose un tableau récapitulatif de mise à disposition des tables, bancs et barrière. Après discussion avec les membres du conseil il a été décidé de valider les tarifs ci-dessous à compter du 01/09/2024 :

| <b>Matériel</b>   | <b>Associations Marnaysiennes</b> | <b>Entreprises, particuliers et associations Extérieur à Marnay</b> | <b>Entreprises, particuliers de Marnay</b> |
|-------------------|-----------------------------------|---|--|
| 1 table           | GRATUIT                           | 4 €   | 2 €  |
| 1 banc            | GRATUIT                           | 2 €   | 1 €  |
| 1 table / 2 bancs | GRATUIT                           | 8 €   | 4 €  |
| Barrières         | GRATUIT                           | 2 € la barrière ( minimum 10 barrières)                             | 1 € la barrière ( minimum 10 barrières)    |

**Vote : 13 voix pour, 1 abstention.**

### **5. Subvention à l'association de la pêche « la gaule Marnaysienne » - DCM 2024/41**

La Gaule Marnaysienne a organisé plusieurs manifestations gratuites à destination du public et des enfants : pour cela elle a sollicité la Mairie afin d'obtenir une aide financière. Une subvention de 300 € a été votée.

**Vote : 14 voix pour.**

### **6. Facturation aux communes pour la participation aux charges de fonctionnement de l'école départementale de musique – DCM 2024/42**

La Commune de Marnay offre gracieusement des locaux à l'Ecole de musique départementale pour y dispenser des cours de solfège et d'instruments. Elle verse une cotisation annuelle à l'EDM et il avait été proposé lors d'un précédent conseil municipal de solliciter les communes extérieures pour participer aux frais. Sur les 22 enfants inscrits, seulement 2 élèves sont domiciliés à Marnay. Un courrier a été envoyé à 15 communes dont les enfants participent aux

cours. Seulement 4 communes ont répondu favorablement.

|                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| BARD LES PESMES                     | 100 € |
| VILLERS CHEMIN ET MONT LES ETRELLES | 118 € |
| CULT                                | 354 € |
| BEAUMOTTE LES PIN                   | 236 € |

Le Maire demande l'autorisation d'émettre les titres de recettes à ces Communes pour un montant global de 808 €.

**Vote : 14 voix pour.**

**7. Effacement d'une dette suite à une décision de la Commission de surendettement des particuliers de la Haute Saône – DCM 2024/43**

M. le Maire informe le conseil d'une demande d'effacement de dettes envoyée par la commission de surendettement des particuliers pour un loyer (non payé par un contribuable de Marnay) pour un montant de 1632,99 €.

Le Maire demande l'autorisation d'effacer cette dette par l'émission d'un mandat.

**Vote : 14 voix pour.**

**8. Camping : bail emphytéotique (parcelle C 844) – DCM 2024/44**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2023/44 du 25 septembre 2023 concernant la cession de la parcelle ZE 119 au profit de Profession Sport et Loisirs. À la suite de nombreux échanges avec les notaires et les gérants du camping, ceux-ci souhaitent disposer des terrains attenants au camping.

Pour ce faire, la commune souhaite conclure un bail emphytéotique selon les modalités suivantes :

- Nom du preneur : Association Profession Sport Loisirs Doubs-Territoire de Belfort-Haute-Saône – Groupe PSL 25-90-70 ;
- Nature du bail : emphytéotique
- Durée : 18 ans
- Objet du bail : sur Marnay, parcelle section C N° 844 (état après division foncière) qui supporte un accueil de base de loisirs ainsi qu'une annexe de zone d'attente.
- Montant de la redevance annuelle : 3000 euros TTC, payable en une seule fois et pour la première fois au plus tard dans les 15 jours de la signature du bail, directement auprès du SGC de Gray. Une revalorisation du montant sera revue chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction ;
- Frais du bail notarié : à charge du preneur
- Précision à inscrire dans le bail : accès piéton à maintenir pour permettre d'effectuer le tour du plan d'eau ainsi qu'un accès à tous véhicules chargés de son entretien, de sa réfection. Un droit de passage est à maintenir pour l'accès au ponton et quai de mise à l'eau et les pêcheurs.
- Le ponton situé sur la rivière sera cédé au camping pour un prix de 500 euros

- L'entretien du chemin d'accès jusqu'à la barrière du camping incombe à la commune
- La taxe foncière sera à la charge du bailleur

Il est proposé au conseil Municipal de se prononcer sur la conclusion du bail emphytéotique avec l'association Profession Sport et Loisirs.

**Vote : 14 voix pour.**

#### **9. Avenant de modification de tarifs à la convention de partenariat– DCM 2024/45**

La commune de Marnay bénéficie depuis plusieurs années d'un partenariat avec Ecran mobile de Besançon pour 1 séance de cinéma par mois sur 10 mois par an à raison de 155 € la séance. Une information concernant la hausse des tarifs a été faite auprès de la commune, celle-ci s'effectuera sur 3 ans (25 € par an et par séance) pour atteindre la somme de 230 € par séance pour l'année 2026-2027. M. le Maire propose de réfléchir à une hausse du prix du billet ou à un tarif différent pour les spectateurs extérieurs mais en attendant, il souhaite maintenir ce service et propose de réduire le nombre de séance à 9 par an.

**Vote : 14 voix pour**

#### **10. Questions diverses**

- Le Maire rappelle la Mise en place des permanences de bureau pour les élections.
- Le Maire présente les derniers chiffres de fréquentation du Dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports ainsi que la Maison France Services. La fréquentation du DER commence à se stabiliser. Le nombre total d'accompagnement pour la France services est de 1343 depuis le début de l'année.
- Le Maire donne lecture de la lettre adressée par la communauté de communes concernant les locaux des écoles. Une réunion est programmée pour discuter des améliorations à apporter aux locaux des écoles primaires et maternelles de Marnay le 15/07/2024 à 18h30.
- L'association du Tir à l'arc a envoyé un projet d'amélioration de son site du Paquey à la mairie. L'avis de l'ensemble du conseil est favorable.
- Le Maire informe que les huisseries du bâtiment Gorrevod ont été posées, la peinture n'a pas été prévue, le maire propose que les employés du service technique s'en chargent.
- Le Maire présente le programme OEPV (objectif employeur Pro-vélo) suite à une visio qu'il a suivie. Le but est d'inciter les employés à se rendre au travail en vélo. La collectivité bénéficierait d'aides financières pour l'équipement matériel. Une diffusion auprès des commerçants doit être faite.
- Le Maire fait un point au niveau des consommations des crédits du chapitre 011 (charges à caractère général) à six mois de l'année. Une attention particulière doit être donnée concernant les animations dont le budget est dépassé.

La séance est levée à 23h10

Le Maire,  
Vincent BALLOT



Le secrétaire de séance  
Bernadette MADIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Madiot', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Liste des délibérations prises en séance du Conseil Municipal du 25/06/2024**

|         |   |           |
|---------|---|-----------|
| 2024/38 | Avenants travaux MFS/Mairie/agence postale  | Approuvée |
| 2024/39 | Création d'un emploi non permanent (service technique)                            | Approuvée |
| 2024/40 | Modification des tarifs de mise à disposition des tables/bancs/barrières)         | Approuvée |
| 2024/41 | Subvention à l'association de la pêche  | Approuvée |
| 2024/42 | Facturation aux communes des frais d'adhésion à l'école départementale de musique | Approuvée |
| 2024/43 | Effacement d'une dette suite à commission de surendettement                       | Approuvée |
| 2024/44 | Camping : bail emphytéotique C 844  | Approuvée |
| 2024/45 | Cinéma : avenant de modification de tarifs à la convention de partenariat         | Approuvée |